

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 03/12/2018

Absent excusé : Néant

## **GROUPEMENT DE COMMANDES TRAVAUX VOIRIE**

Groupement de commandes voirie avec la Communauté de communes pour les saisons de 2019 à 2022 afin de réaliser une économie au niveau du territoire. Délibération acceptée à l'unanimité. Quitus est donné à Christian CUBAYNES pour l'estimation du montant des travaux.

## **ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT DE LEMBOULAS**

Délibération acceptée à l'unanimité. Celle-ci fait suite à la loi NOTRe qui transfère aux communautés de communes la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

## **RAPPORT DU PRIX ET DE LA QUALITE DE L'EAU**

Adoption du rapport du service public d'eau potable 2017. Délibération acceptée à l'unanimité.

## **CREATION JARDIN PUBLIC**

Centre Genyer et jardin partagé : délibération pour la convention avec la mairie pour utiliser la parcelle A735, qui est un terrain communal près du lac de L'Escalié (50m2). Délibération acceptée

Toute dégradation ou accident est garantie par la RCP du Centre Genyer. L'IME prend en charge les frais de fonctionnement.

## **PLUi**

Mise en place prévu en 2021. Le cahier de vœux est toujours accessible à la mairie. Nous invitons les administrés à venir y inscrire leurs doléances.

## **VIREMENT DE CREDITS**

Examen demande de subventions :

Ecole publique de Lalbenque demande aide au voyage scolaire pour 25 élèves. Demande 100 € par élève. Montant total 2 500 €

Demande aide voyage pour 8 élèves du collège Ste Thérèse. Aide laissée à l'appréciation du Conseil Municipal. Montant attribué : 800 € (par souci d'équité on donne la même subvention par élève).

Cela fait 3 300 € d'aide. Malgré le budget très serré de notre commune, un effort est fait pour nos enfants. Acceptée à l'unanimité.

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Concernant le transport scolaire pour le collège de Lalbenque. Lecture de la réponse de la présidente de la Région à la demande faite par les maires de Laburgade et de Cremps. Le collège ne faisant pas parti de la carte scolaire (à la différence de l'école primaire) Les élèves ne peuvent pas bénéficier du ramassage.

## **LOGEMENT ANCIENNE MAIRIE**

Proposition d'aménagement intérieur par l'architecte M. Cieutat. Réalisation d'un T2. L'appel d'offre va être lancé. A partir de 23 000 € la proposition doit être dématérialisée.

## **REGIE**

Vente livres : 74/100 ont été vendus. La région va peut-être nous donner une subvention.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Problème de la mise en sécurité du bourg. Vu la non concordance des avis parmi les administrés et vu le prix (30 000 €) il nous faut prendre une décision démocratique. Réalisation d'une consultation auprès de la population sous forme d'un vote. Dépouillement public fin décembre. Le résultat du vote sera souverain
- ✓ Décoration de Noël : il faudrait avancer la mise en place des décorations. Prévu le mercredi 12/12.
- ✓ Date des vœux : le samedi (12/01) à 18h à la salle des fêtes.
- ✓ Jeudi 6/12 (18h30) à Cremps, réunion sur la convention territoriale. Réalisation à partir de ces ateliers d'un projet communautaire.

Levée de séance : 23h30